Université Paris-Saclay

Partager

Email destinataire :

Vous devez renseigner un email valide

Envoyer

Une erreur est survenue. Merci de réessayer ultérieurement

Le mail de partage a bien été envoyé.

Ajouter au comparateur

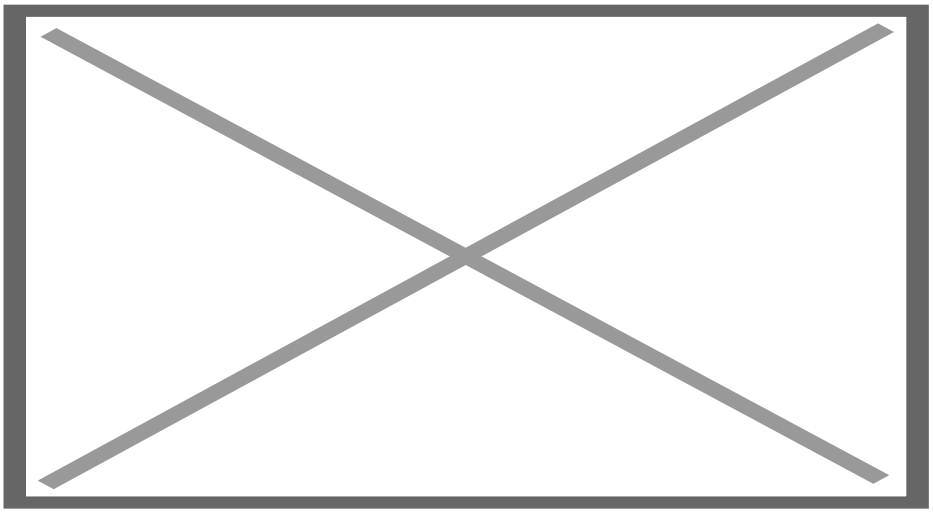
DU Bio-Concours

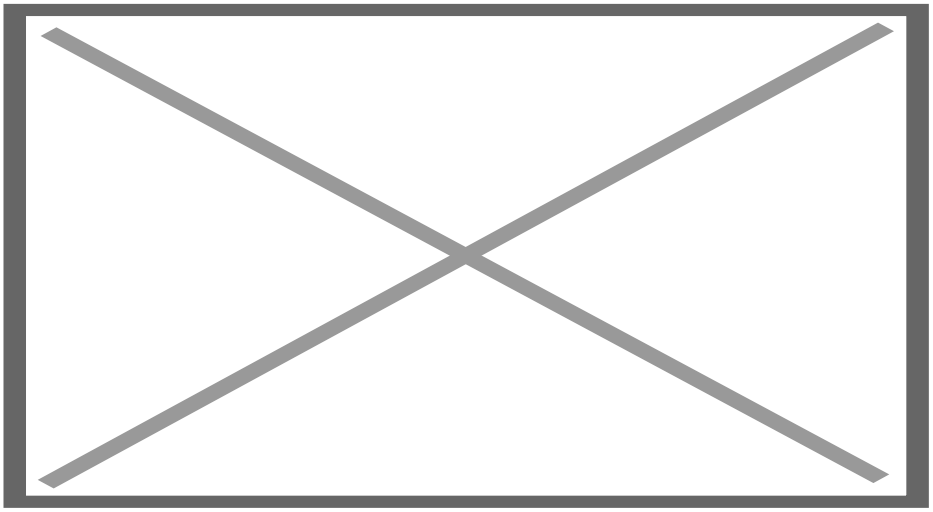
Diplôme universitaire

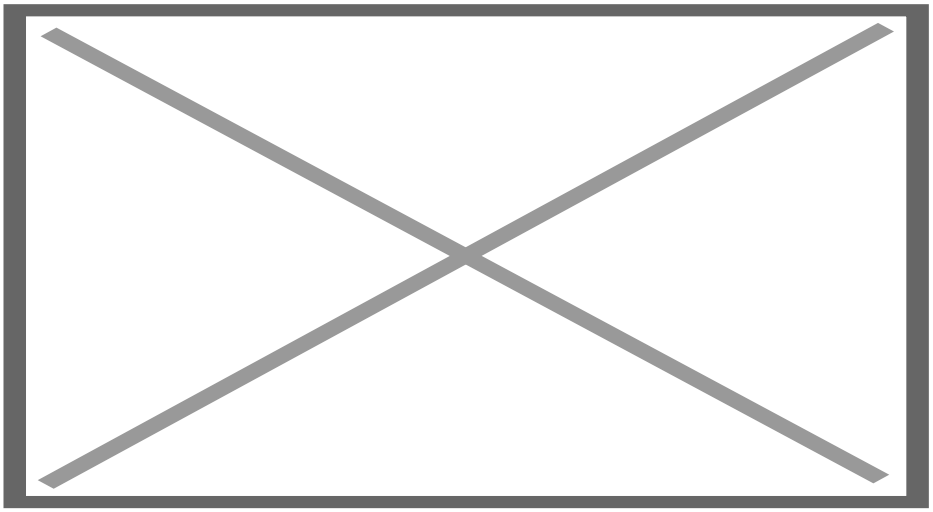
Régime(s) d'inscription

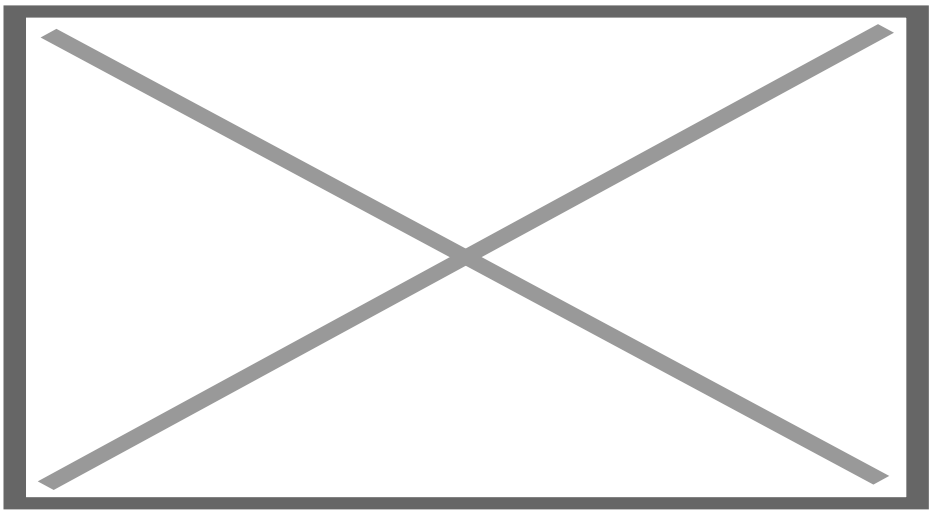
Formation initiale

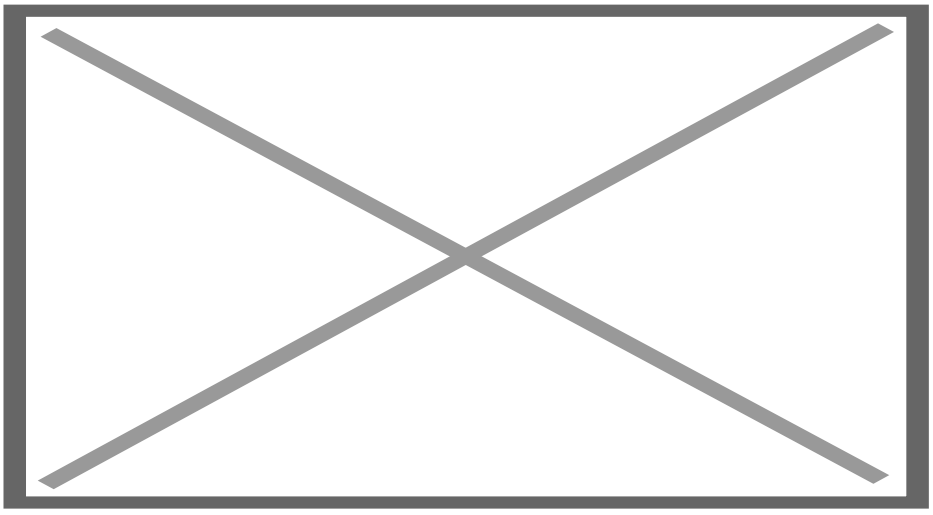
Télécharger la fiche détaillée











Informations

- Présentation
- Admission

Présentation

Compétences

L’objectif majeur est d’optimiser les chances de réussite des étudiants aux concours B via une année supplémentaire de préparation. Il permet en outre aux étudiants d’anticiper une poursuite d’étude en cas d’échec aux concours en proposant une ouverture sur les masters de l’Université Paris-Saclay. Les compétences spécifiques du DU sont : Pour les épreuves écrites : - l’acquisition des connaissances de chimie générale et chimie organique relatives au programme du concours B-ENV, - de préparer les étudiants à la méthodologie de l’épreuve écrite d’admissibilité. Pour les épreuves orales : -Exposer son parcours et ses objectifs professionnels en valorisant les compétences acquises au cours de son cursus ou de ses expériences extra-universitaires -Préparer un entretien de recrutement -Préparer un entretien en Anglais -Argumenter l’impact sociétal ou éthique de certaines avancées scientifiques en SDV -Se positionner et faire preuve d’esprit critique

Objectifs pédagogiques

L’Université Paris-Saclay propose au sein de la Licence mention « Sciences de la vie » un cursus « Bio-Concours » réparti sur 2 années (L2+L3), destiné à la préparation des concours B des Écoles Nationales Agronomiques (concours B-BIO) et Vétérinaires (concours B-ENV). Le parcours comporte sur chaque semestre l’ensemble des UE du tronc commun et des UE spécifiques préparatoires aux épreuves écrites d’admissibilité (Chimie pour le concours B-ENV) ou de préparation en amont de l’entrée dans les écoles (Mathématiques et Physique pour le concours B-BIO). Le cursus comporte en outre une préparation intensive aux épreuves orales d'admission. L’entrée dans le parcours est conditionnelle (sélection sur dossier en fin de L1 et confirmation en fin de L2; nombre de places limité à 48). Les étudiants sélectionnés passent les concours B-BIO en fin de L2 (admission en Écoles soumise à l’obtention des 120 crédits ECTs) et B-ENV en fin de L3 (admission en Écoles soumise à l’obtention du diplôme de Lic

Admission

Capacité d’accueil

Places

10

Pièces justificatives

Obligatoires

Autre mode de selection: Tous les étudiants du Cursus Bio-Concours qui souhaitent repasser les concours B sont autorisés à s’inscrire en DU. Aucune sélection n’est effectuée parmi les étudiants Bio-Concours.

Facultatives

Document justificatif des candidats exilés ayant un statut de réfugié, protection subsidiaire ou protection temporaire en France ou à l’étranger (facultatif mais recommandé, un seul document à fournir) :
- Carte de séjour mention réfugié du pays du premier asile
- OU récépissé mention réfugié du pays du premier asile

- OU document du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés reconnaissant le statut de réfugié
- OU récépissé mention réfugié délivré en France
- OU carte de séjour avec mention réfugié délivré en France
- OU document faisant état du statut de bénéficiaire de la protection subsidiaire en France ou à l’étranger.

Contact(s)

- **Patrick PLA**

http://institut-pascal.universite-paris-saclay.fr/formation/diplome-universitaire/du-bio-concours